



Avertissement



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU, AIL**
No 13 – 3 août 2012

EN BREF :

- Situation générale.
- Ver gris plus actif en Montérégie-Ouest.
- Carotte : cicadelle et jaunisse dans Lanaudière, taches foliaires plutôt stables.
- Céleri : punaise, altise et quelques pucerons; situation toujours stable pour les carences.
- Laitue : maladies foliaires en progression, beaucoup de montaison hâtive, insectes très actifs.
- Oignon : traitement à l'hydrazide maléique, thrips encore difficile à contrôler, *Botrytis* peu actif, mais quelques dommages reliés à d'autres maladies (pourriture bactérienne, fusariose et mildiou).
- Poireau : début de la 3^e période de ponte de la teigne, thrips et tétranyque à surveiller.

SITUATION GÉNÉRALE

Sauf mardi soir dernier où des orages et des averses ont touché l'ouest de la province, il n'a pas plu durant la dernière semaine (du 25 au 31 juillet). L'annexe 1 de ce communiqué présente la carte des précipitations cumulées durant la dernière semaine. Sur la majorité des zones de production légumières, les dernières précipitations importantes remontent au lundi 23 juillet. Les sols sont secs jusqu'en profondeur, de sorte que la croissance des cultures est nettement ralentie sur la plupart des superficies non irriguées. Ces superficies subiront très probablement des pertes de rendement ou de qualité.

Les températures se sont maintenues dans les normales, mais au-dessus de celles-ci le lundi 30 et le mardi 31 juillet. Les insectes continuent d'exercer une forte pression sur les cultures. Les maladies qui préfèrent des températures élevées, les maladies bactériennes notamment, sont aussi relativement abondantes sur certains sites irrigués ou qui ont précédemment subi des dommages par la grêle.

VER GRIS

On note un accroissement dans l'activité du ver gris, notamment dans la **laitue** et le **céleri** en **Montérégie-Ouest**. En plus des plants coupés dans les jeunes champs, il faut surveiller les dommages pouvant survenir à l'intérieur du feuillage des plants plus âgés. Demeurez vigilants!

CAROTTE

Cicadelles et jaunisse de l'aster

Des cicadelles ont été observées en quantité variable depuis 2 ou 3 semaines dans la région de **Lanaudière**. Leur présence était jusqu'à maintenant peu préoccupante. Toutefois, des symptômes de jaunisse de l'aster sont maintenant observés dans certains champs. Les producteurs de cette région devront donc surveiller leurs champs de près et, au besoin, intervenir contre les cicadelles qui servent de vecteur pour cette maladie.

Les carottes atteintes de jaunisse sont reconnaissables au départ par leur feuillage rougeâtre. Par la suite, il y a production d'une surabondance de nouvelles feuilles fines et jaunâtres au niveau du collet. Parfois, un grand nombre de racines latérales se développe sur la racine principale (carotte velue).

On recommande d'intervenir contre les cicadelles lorsque :

- Des symptômes de jaunisse sont notés sur 1 % ou plus des plants et les cicadelles sont présentes (peu importe leur nombre).
- Les cicadelles sont abondantes et des symptômes de jaunisse (même s'il n'y a que peu de plants atteints) sont notés dans le même champ ou dans les champs voisins.

Dans le cas de la carotte, il est inutile de traiter les champs qui seront récoltés dans moins d'un mois. Il s'agit du délai requis entre l'infection du plant par la jaunisse et l'apparition des premiers symptômes.

Pour plus de détails sur la stratégie de lutte contre la cicadelle et la jaunisse, consultez le dernier item de l'avertissement **No 10** du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>).

Taches foliaires

Les taches foliaires reliées à *Alternaria* ou à *Cercospora* sont demeurées stables ou ont augmenté légèrement selon les sites. Les champs où le feuillage des carottes est plus abondant sont davantage à surveiller. Dans les carottes récoltées en fin de saison, on recommande de débiter les traitements fongiques lorsque le rang de carotte couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

Charançon

Bien que l'insecte semble encore actif, aucune recommandation en lien avec la lutte contre le charançon ne sera donnée d'ici la fin de la saison. Comme indiqué dans l'avertissement **No 11** du 19 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11tn12.pdf>), une stratégie de lutte contre la deuxième génération de cet insecte devra être élaborée au cours des prochaines années.



CÉLERI

Insectes

La **punaise terne** et l'**altise à tête rouge** sont présentement les deux principaux ravageurs à surveiller dans le céleri. Les seuils d'intervention contre la punaise sont présentés dans l'avertissement No 05 du 7 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05tn12.pdf>). Vous trouverez la description de la stratégie d'intervention contre l'altise dans l'avertissement No 10 du 12 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a10tn12.pdf>).

Quelques **pucerons** sont aussi observés dans certains champs. Comme les pucerons ne causent pas de dommages significatifs dans cette culture, on recommande d'attendre que les populations de punaise augmentent et de faire ensuite un traitement permettant de réprimer les deux insectes.

Carences

Probablement parce que les champs de céleri sont habituellement bien irrigués, très peu de symptômes de **carence en bore (gerçure du pétiole)** ou **en calcium (cœur noir)** sont observés dans les champs. Demeurez tout de même vigilants : plus les céleris approchent de la maturité, plus ils sont susceptibles d'être affectés. Pour plus de détails, consultez l'avertissement No 9 du 6 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09tn12.pdf>).

LAITUE

Maladies foliaires

Malheureusement, la **tache bactérienne** continue de progresser en Montérégie-Ouest et le nombre de champs affectés augmente. Si vous devez irriguer vos champs, choisissez un moment de la journée qui favorisera un assèchement rapide du feuillage par la suite. Les mesures de lutte contre cette maladie sont présentées dans l'avertissement No 6 du 14 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn12.pdf>).

Le **mildiou** semble également en légère progression quoique pour le moment les taches restent localisées sur les feuilles du bas (Montérégie-Ouest). Continuez de surveiller vos champs de près pour détecter la présence des symptômes et, s'il y a lieu, intervenez avec des fongicides pour prévenir la progression de la maladie. La stratégie d'intervention détaillée contre le mildiou est présentée à la fin de l'avertissement No 06 du 16 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn11.pdf>).

Désordres physiologiques

Présentement, c'est principalement de la **montaison prématurée** qui est observée dans les laitues. Mais les autres désordres physiologiques sont tout de même encore fréquemment observés : **brûlure de la pointe (tipburn)** dans les laitues feuilles surtout, et **nervation brune** dans la pommée. Des dégâts de coup de soleil (zones décolorées sur les feuilles enveloppantes) sont aussi observés dans certains champs de laitue pommée.



Insectes

Les insectes demeurent très actifs dans toutes les régions. Pour connaître le détail sur les espèces présentes et les régions touchées, relisez l'avertissement No 11 du 19 juillet dernier (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11tn12.pdf>).

Maladies du sol

Le portrait en ce qui concerne les maladies du sol reste semblable à celui présenté dans l'avertissement No 11 du 19 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11tn12.pdf>).

OIGNON

Traitement antigerminatif à l'hydrazide maléique (ROYAL MH-30 XTRA)

L'oignon jaune destiné à un entreposage prolongé (après janvier) devrait bientôt être prêt à recevoir le traitement habituel avec l'hydrazide maléique. Ce traitement a pour but d'inhiber la germination des bulbes durant l'entreposage et donc d'augmenter la durée de conservation des oignons.

Voici, en rappel, les règles d'utilisation de l'hydrazide maléique :

Sous nos conditions, le traitement doit idéalement être fait lorsque les collets sont suffisamment mous pour que les feuilles s'affaissent facilement au toucher. À ce stade, on n'observe généralement plus de nouvelles pousses vert pâle au centre des plants. Si la maturité du champ n'est pas uniforme, on doit attendre jusqu'au stade 10 % de tombaison (pourcentage d'oignons couchés). Le produit étant absorbé uniquement par les feuilles vertes, on ne doit surtout pas attendre que le feuillage ait commencé à sécher avant de traiter. Assurez-vous que le produit ne sera pas délavé par la pluie. Les oignons devraient être prêts à être andainés 10 à 14 jours plus tard. On doit appliquer 8,36 L de ROYAL MH-30 XTRA (hydrazide maléique) dans un minimum de 300 L d'eau à l'hectare.

Mise en garde

- Les oignons hâtifs ou de conservation courte, incluant ceux de type espagnol, ne doivent pas être traités.
- Des traitements trop hâtifs donnent des oignons mous et spongieux.
- Les champs qui ont perdu beaucoup de feuillage à la suite de maladies foliaires ou d'attaques de thrips ne doivent pas être traités, car les oignons ne pourront pas absorber le produit. Les oignons dont le feuillage a été endommagé ne devraient d'ailleurs jamais être entreposés à long terme.

Thrips

Le contrôle des thrips demeure difficile dans plusieurs champs (Montérégie et Lanaudière). À l'Île d'Orléans, l'insecte est installé dans plusieurs champs, mais les populations demeurent sous le seuil d'intervention (1 thrips par feuille). L'oignon vert doit aussi être surveillé de près. Avec la maturation des champs d'oignons secs, de plus en plus de thrips migreront vers les champs d'oignons verts.

Il est important de bien protéger le feuillage des oignons d'entreposage tant que la tombaison n'est pas bien amorcée (50 % d'oignons couchés) étant donné qu'une sénescence graduelle du feuillage joue un rôle important dans l'entrée en dormance des bulbes. De plus, pour l'oignon d'entreposage, un feuillage en bon état est essentiel pour l'absorption de l'hydrazide maléique.

Les recommandations de base concernant la répression des thrips sont présentées dans l'avertissement No 11 du 19 juillet dernier (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11tn12.pdf>).



Maladies

La **brûlure de la feuille (*Botrytis*)** n'a pas progressé et demeure peu présente dans la majorité des champs (Montérégie et Lanaudière). Continuez les traitements préventifs.

En Montérégie, quelques champs affectés par la grêle plus tôt en saison ont finalement dû être abandonnés à la suite du développement de la **pourriture bactérienne**. Le pourcentage de plants affectés était trop élevé pour justifier la récolte. L'information de base concernant la pourriture bactérienne est présentée dans l'avertissement **No 11** du 19 juillet dernier (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11tn12.pdf>).

Des dommages relativement importants reliés à la **fusariose de plateau** ou pourriture basale fusarienne sont observés dans certains champs d'oignons jaunes du côté de Lanaudière. Les champs concernés sont bien entendu irrigués. Le problème serait davantage relié à certaines variétés probablement plus sensibles à cette maladie.

Trois cas de **mildiou** ont été rapportés, deux en Montérégie-Ouest et un dans Lanaudière. Les champs affectés ont rapidement été traités et la maladie n'a pas progressé. Bien que les températures élevées et les forts ensoleillements soient défavorables au mildiou, demeurez vigilants. Pour plus de détails sur le mildiou, consultez l'avertissement **No 08** du 30 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn11.pdf>).

POIREAU

Teigne du poireau

On observe une hausse, parfois importante, du nombre de captures sur plusieurs des sites de piégeage des régions du sud de la province. La troisième et dernière période de ponte a donc débutée.

Stratégie d'intervention

Sur les fermes où du piégeage est effectué, intervenez 8 à 10 jours après qu'un nombre significatif de teignes aient été capturées (début évident de la période d'activité des papillons) et le second 12 à 14 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 8 à 10 jours après la date où le plus grand nombre de papillons ont été capturés dans les pièges (pic d'activité des papillons). **Normalement, le pic d'activité des papillons du mois d'août arrive 35 jours après celui de juillet.**

Pour les producteurs qui ne font pas de piégeage, le tableau ci-dessous présente les dates d'intervention proposées pour les régions de la province les plus chaudes. Pour les autres régions, les dates seront données dans le prochain avertissement. Notez qu'il est important de prendre en considération le microclimat propre à chaque site et d'ajuster la date de traitement en conséquence.

– Basses-Laurentides, Lanaudière, Montérégie et Outaouais	Avec 2 traitements : 7 et 21 août Avec 1 traitement : 14 août
– Centre-du-Québec, Estrie et Mauricie	À venir
– Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	À venir



Thrips et tétranyque

Continuez de surveiller vos champs de près. À cette époque de l'année, de grandes quantités de thrips peuvent souvent migrer à partir des cultures matures avoisinantes. Présentement, cet insecte est surtout présent dans les régions du sud de la province (ex. : Montérégie et Lanaudière). On signale aussi la présence de **quelques thrips et tétranyques du côté de l'île d'Orléans**, mais en trop faible quantité pour qu'il soit nécessaire d'intervenir.

Dans le poireau, on retrouve le plus souvent les thrips sous les coudes formés par les bouts de feuilles repliés. Assurez-vous d'intervenir avant que l'insecte n'endommage les parties vertes commercialisables. Le seuil d'intervention recommandé est de 1 thrips par feuille. Le DELEGATE (nouvelle homologation), le MATADOR (ou SILENCER) et le MALATHION sont homologués pour lutter contre les thrips dans le poireau. Dans la mesure du possible, utilisez ces produits en alternance.

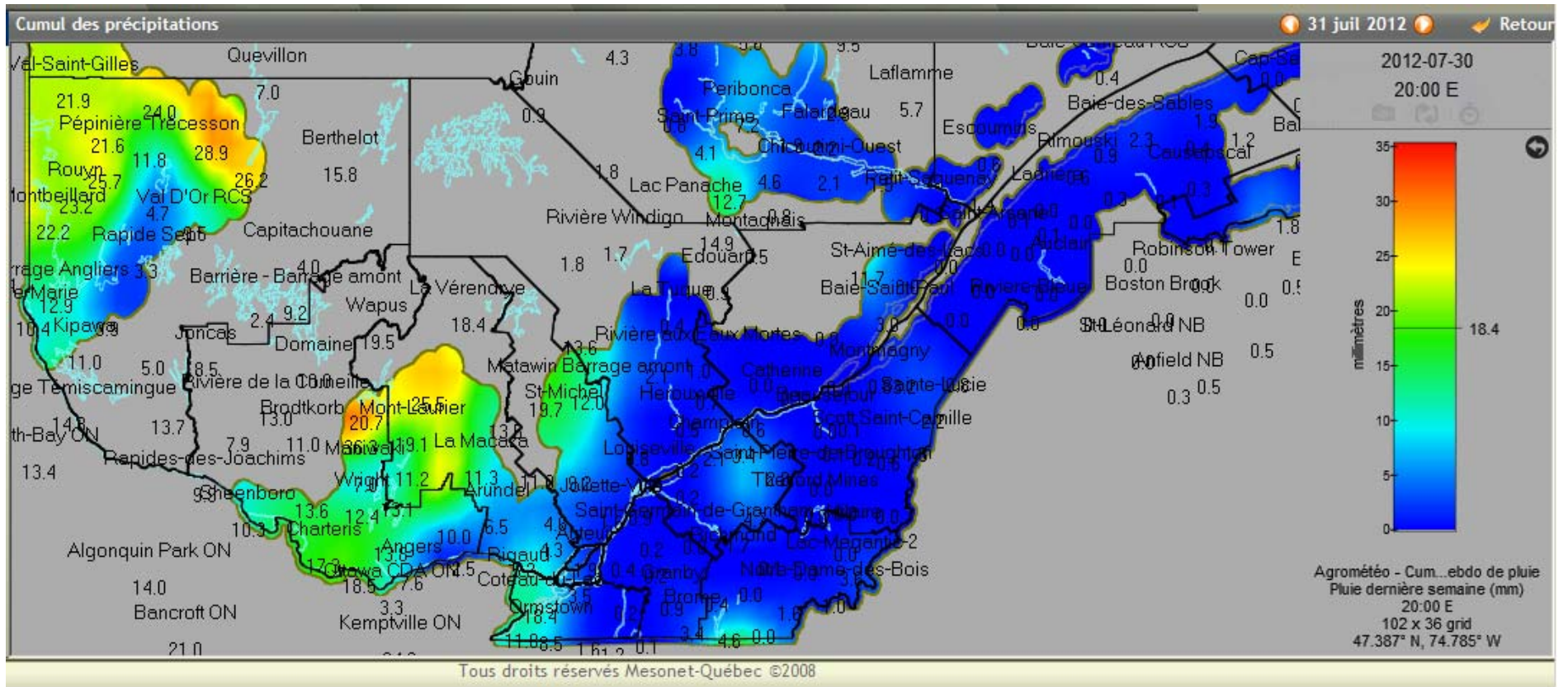
LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106 – Télécopieur : 450 427-0407
Courriel : mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – carotte, céleri, laitue... – 3 août 2012



Carte provinciale des précipitations cumulées du 25 au 31 juillet 2012



Source : Agrométéo Québec (www.agrometeo.org), une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU, AIL